

Communiqué de presse

14 juin 2022



Le Pôle métropolitain du Genevois français et ATMB financent les trajets de covoiturage

Le Pôle métropolitain et ATMB (Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc) s'associent pour encourager le covoiturage et prennent en charge les trajets des covoitureurs dans les 117 communes du Genevois français. Dès ce lundi 13 juin, les trajets ne coûtent plus rien aux voyageurs et les conducteurs sont rémunérés. Pour en bénéficier, il suffit de réserver le voyage sur les applications mobile partenaires de l'opération : Karos, Mobicoop et BlablaCar Daily.

Dans un contexte de hausse globale du prix des énergies, le covoiturage a augmenté de 20 à 40% (trajets enregistrés par les opérateurs de covoiturage) partout en France, selon les régions. Grâce à l'incitation proposée par le Pôle métropolitain, il a doublé depuis 2 mois sur le territoire du Genevois, passant de 500 à 1000 trajets par semaine selon les données des opérateurs. Après avoir lancé une première incitation au covoiturage domicile-travail avec BlablaCar Daily en avril dernier, le Pôle métropolitain du Genevois français renouvelle l'opération avec ATMB. Ces deux acteurs confirment une nouvelle fois leurs engagements respectifs à décarboner la mobilité et à réduire la congestion des réseaux routiers en incitant à la pratique du covoiturage.

Comment bénéficier de cette offre ?

Pour bénéficier de ce nouveau dispositif, les habitants des 117 communes du Genevois français ([carte des communes et intercommunalités éligibles](#)) sont invités à s'inscrire dès à présent sur les applications mobiles BlablaCar Daily, Karos et Mobicoop qui mettent en relation passagers et conducteurs sur les contraintes spécifiques des trajets domicile-travail, en garantissant aux conducteurs un minimum de détour et en permettant aux passagers de flexibiliser leurs horaires.

Les conducteurs rémunérés entre 2 € et 6 € par trajet

Pour tout trajet réalisé sur le territoire du Genevois français, celui-ci est gratuit pour le passager. Le conducteur reçoit une compensation de 2€ à 6€ par trajet réalisé suivant le nombre de kilomètre parcourus :

- Pour les trajets dont l'**origine ou la destination est dans le Genevois français** : 2€ par trajet entre 2 et 20km + au-delà de 20km : 0.10 cts / km jusqu'à 50km soit un plafond à 5€
- Pour les trajets dont l'**origine et la destination sont dans le Genevois français** : 3€ par trajet entre 2 et 20km + au-delà de 20km : 0.10cts / km jusqu'à 50km soit un plafond à 6€

Contacts presse

Pôle métropolitain du Genevois français

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

genevoisfrancais.org

ATMB

Céline COUDURIER

Tél. : +33 (0)6 74 40 41 11

celine.coudurier@atmb.net

atmb.com



Cette rémunération représente un complément de revenu potentiel de 80 euros par mois pour un conducteur qui transporte deux passagers sur 20 km pendant 10 jours travaillés.

Au total, ce sont 23'000 trajets de covoiturage qui ont été réalisés avec BlaBlaCar Daily et Mobicoop dans le Genevois français en 2021.

En augmentant le nombre de passagers par véhicule de seulement 15% (soit passer de 120 personnes à 140 personnes transportées pour 100 véhicules), cette bascule permettrait d'éviter 35'000 véhicules par jour sur les routes du territoire du Grand Genève.

Le coût de l'opération est de 20 000€ partagé entre le Pôle métropolitain du Genevois français et ATMB. L'offre durera jusqu'à épuisement du montant.

Top 5 des axes les plus empruntés depuis ou vers le Genevois français sur BlaBlaCar Daily :

1. Annecy-Gaillard
2. Annecy-Archamps
3. Gaillard-Annecy
4. Annecy-Annemasse
5. Archamps-Annecy

Détails de l'offre sur le site covoiturage-leman.org et sur atmb.com

A propos d'ATMB :

La société Autoroutes et Tunnel du Mont Blanc (ATMB) est en veille permanente sur les nouveaux modes de transports. En traversant les montagnes et en rétrécissant le territoire, elle rapproche ses conducteurs en diminuant leur temps de trajets, tout en assurant leur sécurité. Située au cœur des Alpes et au pied du Mont-Blanc, ATMB compte plus de 340 salariés pour l'Autoroute et la Route Blanches (A40 et RN205). Elle dessert aussi la Suisse par deux liaisons autoroutières transfrontalières (A411 et A41) et l'Italie, par le Tunnel du Mont-Blanc dont elle est concessionnaire avec son homologue italien SITMB. ATMB est détenue par l'Etat, les collectivités territoriales et des actionnaires privés. Elle est titulaire d'un contrat de concession avec l'Etat français jusqu'en 2050.

A propos du Pôle métropolitain du Genevois français :

Le Pôle métropolitain impulse et coordonne des politiques publiques pour répondre d'une seule voix aux défis spécifiques du Genevois français, territoire de 425'000 habitants, frontalier avec la Suisse, entre l'Ain et la Haute-Savoie, comprenant 117 communes. L'enjeu : rassembler les énergies des 8 intercommunalités membres (Annemasse Agglo, Thonon Agglo, Pays de Gex agglo, Communautés de communes du Genevois, Arve & Salève, Faucigny-Glières, Pays-Rochois et Pays bellegardien) pour construire des projets au service de la transition écologique et de la qualité de vie des habitants, selon les domaines suivants :

- préservation et partage des ressources, sensibilisation à la transition écologique,
- développement des transports publics et des nouvelles mobilités,
- aménagement durable du territoire,
- développement économique / innovation et déploiement de la formation et de l'enseignement supérieur.



Contacts presse

Pôle métropolitain du Genevois français

Sébastien JERDELET

Tél. : +33 (0)630 91 48 16

communication@genevoisfrancais.org

[genevoisfrancais.org](https://www.genevoisfrancais.org)

ATMB

Céline COUDURIER

Tél. : +33 (0)6 74 40 41 11

celine.coudurier@atmb.net

[atmb.com](https://www.atmb.com)